

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 1243-2020, 25 novembre 2020

CONCERNANT la nomination de madame Geneviève Moisan comme secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Geneviève Moisan, sous-ministre adjointe, ministère de l'Éducation, administratrice d'État II, soit nommée secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 30 novembre 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Geneviève Moisan comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

73632

Gouvernement du Québec

Décret 1244-2020, 25 novembre 2020

CONCERNANT la nomination de monsieur François Darveau comme secrétaire adjoint au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur François Darveau, directeur, Direction du droit administratif et des affaires juridiques, ministère de la Justice, cadre juridique classe 2, soit nommé secrétaire adjoint au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, au traitement annuel de 169 910 \$ à compter du 7 décembre 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur François Darveau comme sous-ministre adjoint du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

73633

Gouvernement du Québec

Décret 1245-2020, 25 novembre 2020

CONCERNANT la nomination de monsieur Stéphane Lehoux comme sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Stéphane Lehoux, sous-ministre adjoint par intérim, ministère de l'Éducation, cadre classe 1, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, administrateur d'État II, au traitement annuel de 169 910 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Stéphane Lehoux comme sous-ministre adjoint du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

73634